

TENNIS



MUNICIPAUX

Formulaire d'inscription saison 2025/2026

Toute personne souhaitant jouer sur les courts de tennis municipaux doit être en possession d'une carte annuelle selon les tarifs en vigueur. Sans l'achat préalable de cette carte, il ne vous sera pas possible de vous inscrire au *Tennis Club Wissous 91*.



OÙ ET QUAND S'INSCRIRE ?

Tennis Château Gaillard

► Samedi 6 septembre de 9h à 12h et de 13h à 17h sur le stand du service des sports.

► Dimanche 7 septembre de 10h à 13h et de 14h à 18h au forum des associations

Centre Omnisports du Cucheron

► À partir du 8 septembre du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h (permanences les mardis jusqu'à 19h30 jusqu'au 14 octobre inclus).



DOCUMENTS À FOURNIR

- Formulaire d'inscription ci-dessous rempli (un par personne)
- Justificatif de domicile de moins d'un an
- Chèque de règlement d'un montant de (voir tarifs au verso) à l'ordre du Trésor Public.

Merci de remplir le formulaire lisiblement, avec l'ensemble des renseignements demandés ci-dessous. Pour les adhérents des années précédentes, merci d'actualiser vos informations.

M. / Mme / Mlle (rayez les mentions inutiles) Né(e) le (jj/mm/aa) :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. port : Tél. fixe :

Mail :

Si mineur :

Nom du père : Nom de la mère :

Prénom du père : Prénom de la mère :

Portable père : Portable mère :

Disposez-vous d'une carte d'accès aux tennis municipaux : oui non N° de la carte :

Pour rappel, cette carte est nominative, seul son titulaire peut jouer sur les terrains.



TARIFS SAISON 2025/2026



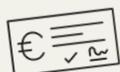
Forfait accès	Tarifs annuels
Jeunes Wissoussiens (- de 6 ans)	30 €
Jeunes Wissoussiens (6 ans à 17 ans)	95 €
Adultes Wissoussiens	145 €
Jeunes non-Wissoussiens	195 €
Adultes non-Wissoussiens	285 €
Perte de carte d'accès ou remplacement	7 €



À NOTER

- ▶ L'adhésion et la remise du badge ne seront effectuées qu'à réception du dossier complet.
- ▶ Les règlements en chèques vacances ou espèces ne sont pas acceptés.
- ▶ Tout courrier postal doit être adressé en mairie (Commune de Wissous, place de la Libération, CS 26502 91321 Wissous Cedex).

PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION



MODE DE RÈGLEMENT

- uniquement par chèque à l'ordre du Trésor Public (une seule carte par règlement)**

Banque :

N° du chèque : Montant :



INFORMATIONS NOUVELLE CARTE

Numéro carte : Délivrée le :

Par le régisseur :



Service des sports

Centre Omnisports du Cucheron

25, rue Guillaume Bigourdan

91320 Wissous

01 69 20 42 43

servicedessports@wissous.fr



Wissous